

### IRRIGATION

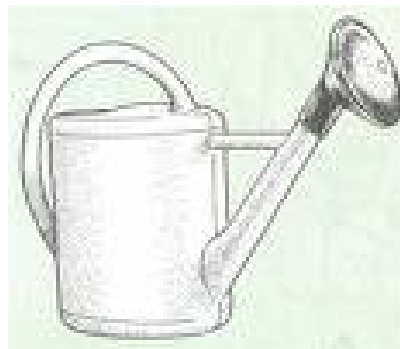
---

Le mois de février ainsi que la fin du mois de janvier ont cumulé peu de précipitations (une dizaine de mm) ; certains d'entre vous ont alors commencé l'irrigation. Le mois de mars, bien arrosé, a apporté à peu près 82 mm pour la région de Lautrec. Le mois d'avril a reçu des précipitations importantes : celles du 20 avril sont de 50 à 60 mm d'eau selon votre localisation.

Si de telles précipitations se renouvellent courant mai, Attention aux risques de tassement du sol en cas de passages aux champs avant complet ressuyage !

Pour le mois de mai, les besoins théoriques de la culture d'ail en matière d'eau seraient de 90 mm. Ceux de juin sont bien moindres. Privilégiez les tours d'eau en mai en fractionnant les apports : 30 à 40 mm maximum.

Les apports de juin risquent de favoriser le développement de la suie du bulbe (noircissement de tuniques), voire l'éclatement des bulbes. Toutefois, si vous êtes amené à irriguer sur cette période, évitez d'arroser dans les jours suivant le despoulinage ainsi que la semaine précédant la récolte.



## TRAITEMENT ANTIGERME

---

Deux spécialités sont homologuées sur ail pour le traitement anti-germinatif : Fazor et Germistop. Ce traitement permet de bloquer la germination des bulbes, permettant ainsi de prolonger la durée de conservation de l'ail, lorsqu'il est appliqué dans de bonnes conditions.

- **Dose : 4 kg / ha** dans 400 à 500 l d'eau (en fonction de la densité de la végétation, pour bien couvrir le feuillage).
- **Date d'application : 15 jours avant la date présumée de récolte.**
- **Délai d'emploi avant récolte : 7 jours**
- **Délai de rentrée\* : 6 h**                      **ZNT\*\* : 5 m**

- **Conditions d'application :**

- x **Application sur feuillage encore vert** ; si ce n'est pas le cas, c'est à dire si le stade de l'ail est trop avancé, en cas d'ail trop grêlé, de symptômes de rouille trop importants, ..., il est inutile de traiter car le produit ne sera pas efficace car insuffisamment absorbé.
- x **Température inférieure à 25 °C** }  
x **Conditions de séchage lent** }                      **application de préférence en fin de journée**
- x Ne pas traiter en plein soleil.

- **Recommandations d'emploi :**

- x Le traitement anti-germinatif ne doit pas suivre un autre traitement, en particulier un produit de contact. Attendre au moins 5 jours ou une pluie avant de le pulvériser, pour une bonne efficacité.
- x Eviter une irrigation dans les 24 h à 48 h qui suivent le traitement.
- x Ne pas traiter si une pluie est annoncée dans les 24 h.

\* **Délai de rentrée** : durée pendant laquelle il est interdit aux personnes de pénétrer dans les champs où a été appliqué le produit

\*\* **ZNT : zone non traitée** : zone caractérisée par sa largeur en bordure d'un point d'eau, correspondant pour les cours d'eau, en dehors des périodes de crues, à la limite de leur lit mineur, définie pour un usage d'un produit utilisé dans les conditions prévues par sa décision d'autorisation de mise sur le marché et ne pouvant recevoir aucune application directe, par pulvérisation ou poudrage, de ce produit.

## RÉCOLTE

---

- **Récolter à maturité** (2/3 des feuilles sèches), en particulier pour l'ail qui va être équeuté. Une récolte trop précoce entraîne l'apparition de bulbes spongieux en conservation.

### Test de maturité

- prélever au hasard environ 30 plantes saines (pas de rouille, ...) par parcelle,
- couper les tiges à 2 cm environ au-dessus du bulbe,
- enlever la terre des racines,
- peser les feuilles et peser les bulbes.

L'ail est considéré comme à maturité si le rapport :

**poids des bulbes est supérieur à 1,8**  
**poids des feuilles**

*NB : bien qu'indicatif, le test au réfractomètre (taux de sucre) n'est en aucun cas suffisant pour déclencher la récolte.*

- Récolter dans de bonnes conditions : arrachage lent, bons réglages de l'arracheuse, éviter les chocs sur bulbes lors de l'arrachage, du transport et de la mise en stockage, ...

**Plus il y a de chocs (mâchures, blessures) sur les bulbes, plus il y aura de pertes au moment de la commercialisation** (bulbes contaminés par les acariens, bulbes se pourrissant, ...).

- Stockage :

- x Favoriser une **bonne aération**, en particulier les trois premières semaines : ne pas trop serrer les paquets stockés à la barre, rajouter une ventilation d'appoint si nécessaire, ...
  - x **ne pas exposer l'ail au soleil**,
  - x **bien distinguer les différentes catégories d'ail** (traité Fazor, non traité Fazor, différentes variétés, différentes parcelles, ...) par des étiquettes, des ficelles de couleurs différentes, des lieux de stockage différents, ...
  - x vérifier que la capacité de la tour de séchage n'est pas dépassée (nombre de pallox trop important, silos trop remplis, ...) pour optimiser les conditions de séchage et limiter le développement de certaines maladies (suie du bulbe, ...).
  - x **limiter au maximum le risque de développement des acariens (*Aceria tulipae*)** : le stockage à la barre est celui qui limite le plus ce risque. Lorsque les bulbes sont stockés en masse (pallox ou silos), **les risques de développement des acariens sont supérieurs, mais peuvent être limités en n'équeutant pas les bulbes**. Bien que ce système de stockage prenne plus de volume, il présente un intérêt certain, en particulier pour les parcelles contenant des pieds d'ail rose avec des symptômes de présence d'acariens.

*Pour plus de renseignements, contacter Chrystel Pardessus*

*Chambre d'Agriculture, Bureau de Lautrec, Tel : 05 63 75 90 31 Fax : 05 63 70 22 06*

*Email : c.pardessus@tarn.chambagri.fr*